

*Formation - biodiversité***L'UNPG intègre un module « biodiversité en carrière »
à la formation CQP Chef de carrière**

L'UNPG vient de créer, avec l'accord des partenaires sociaux et de l'État, un module de 35 heures dédié à la « biodiversité en carrière » au sein de la formation « CQP chef de carrière » (arrêté du 11 décembre 2018 et JO du 18 décembre 2018). Une nouveauté qui vient notamment répondre aux attentes des carriers, qui plus que jamais, font de la préservation de la biodiversité sur leurs sites, une priorité. Pour souligner cet engagement, Bernard Chevassus-au-Louis, Président d'Humanité & Biodiversité, est intervenu pour introduire la première session du 1^{er} juillet 2020. Les stagiaires se sont vu remettre leurs CQP, par le jury, ce mercredi 14 octobre.

Quel est le rôle d'un chef de carrière ?

Le chef de carrière organise la production conformément aux objectifs fixés par l'entreprise, en mettant en œuvre sur le plan des matériels et des personnels la chaîne d'extraction, de traitement et d'expédition des matériaux, dans le respect des réglementations relatives à la sécurité et à l'environnement. Il réunit les conditions d'une productivité optimale de l'exploitation et à cette fin coopère étroitement avec les services de maintenance technique, environnement et foncier, de sécurité, de qualité et de commercialisation des produits. Il est le relais de la politique interne de son entreprise dans ces domaines.

La formation CQP Chef de Carrière :

Le CQP Chef de Carrière, formation organisée sur le principe de l'alternance, est découpé en 8 blocs de compétences :

1. Le process de fabrication des granulats
2. La foration et le minage
3. La sécurité et l'environnement en carrière
4. La qualité en carrière et l'environnement normatif
5. La gestion de production en carrière
6. La communication et le management de proximité
7. Le management des équipes autour des projets d'entreprise
8. **La biodiversité en carrière**

Le module « la biodiversité en carrière », est désormais proposé par l'organisme de formation CEFICEM et il est animé par le bureau d'études ENCEM.

Il se décompose en 3 séquences :

- Enjeux de préservation de la biodiversité
- Cadre réglementaire/législatif (avec ½ journée de visite sur site)
- Plans d'actions (avec ½ journée de visite sur site)

Vincent Bleu, stagiaire du CQP Chef de carrière nouvelle formule, Responsable de site chez SABLIERES J. LEONHART (67), précise : « La mise en place de ce module, avec des supports de très grande qualité, répond à une importante attente de notre métier, car la prise en compte de la biodiversité sur nos sites est et doit rester une de nos priorités. Maintenant, il faut que de nombreux salariés bénéficient de cette formation afin que la profession continue de se mobiliser et de développer des actions concrètes pour préserver la biodiversité ».

Il salue également l'intervention, en introduction de cette formation, de Bernard Chevassus-au-Louis, Président d'Humanité & biodiversité, qui a permis de dresser les grands enjeux de cette formation et de resituer dans un contexte plus global les actions menées par les carrières pour préserver la biodiversité.

Comment accéder à cette formation ?

- Ouverts aux titulaires de Baccalauréat à Baccalauréat +2.
- Par voie interne, notamment depuis les fonctions de Pilote d'installations, Agent ou Technicien de maintenance, Agent ou Technicien de laboratoire.
- Salariés ayant plus de 1 an d'ancienneté dans le secteur Carrières et Matériaux, dans le cadre de la VAE.

L'industrie du granulat : maîtrise des impacts et contribution à la biodiversité

Les producteurs de granulats ont développé des savoir-faire pour éviter, contrôler et réduire leurs impacts sur l'environnement. Ils poursuivent leurs efforts pour diffuser le plus largement possible ces bonnes pratiques dans tous les domaines. Les carrières peuvent constituer une opportunité pour la biodiversité. Certaines, particulièrement riches en espèces, ont été réaménagées en réserves écologiques. Mais la biodiversité se rencontre aussi sur les espaces en cours d'exploitation : ils offrent des écosystèmes pionniers intéressants pour certaines espèces rares ou menacées. L'exploitant cherche alors à trouver des solutions pour préserver ces espèces sans pour autant cesser son activité. Avec le développement des connaissances et des pratiques vertueuses, ces sites industriels, en exploitation ou réaménagés, devraient encore jouer, à l'avenir, un rôle grandissant dans la préservation de la biodiversité. C'est pourquoi la profession partage aussi son expérience et savoir-faire en participant aux travaux des différentes instances biodiversité en France.

A propos de l'UNPG :

L'Union nationale des producteurs de granulats (UNPG) est l'organisation professionnelle qui représente l'ensemble des entreprises qui extraient et produisent des granulats naturels (sable et graviers) ou recyclés, pour alimenter le secteur du bâtiment et des travaux publics. Elle réunit environ 900 entreprises, ce qui représente 2 300 carrières et 15 000 emplois directs. Sa priorité est de garantir un accès à la ressource minérale qui respecte une démarche continue d'amélioration de l'environnement, de la santé, de la sécurité et de la qualité des matériaux, tout en appliquant les principes d'économie circulaire. La majorité de ses membres adhère à la Charte environnement et / ou à la charte RSE pilotées par l'association UNICEM entreprises engagées. L'UNPG est une composante importante de la fédération UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction). Pour en savoir plus : www.unpg.fr